

Services Techniques / Pôle Espaces Publics  
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/174  
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE  
[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)  
Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –  
Concours National Agility

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Le Club d'Education et Sport Canin de Bourgoin-Jallieu représentée par M. Georges Rolland – 21 chemin des Pierres – 38890 Salagnon, à organiser le dimanche 27 juillet 2025 de 8h00 à 18h00 un concours d'agilité.

- Autorisation d'occupation du terrain de sport situé au 11 boulevard de Pré-Pommiers pour des démonstrations et du stationnement véhicule.
- L'accès au stade se fera par le terrain du club canin qui gèrera l'accès.

Les lieux devront être rendus propre. En cas d'intempéries, le stationnement ne sera pas possible.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 10 juin 2025

  
Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu  
CS 62010  
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)

